

REPUBLICQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-

DECRET N°69-136 /PR/MTPTPT
du 7 Juin 1969

portant nomination d'un Directeur des
Transports Terrestres au Dahomey

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le
référéndum du 28 juillet 1968 ;
VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts
fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le
Président de la République, le Conseil des Ministres étant
obligatoirement entendu ;
VU la Loi N°65-20 du 23 juin 1965, fixant les règles relatives à
l'organisation générale de l'Administration Publique ;
VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation
du Gouvernement ;
VU le Décret N°234/PR-SGG du 16 août 1968, déterminant les
services rattachés à la Présidence de la République et
fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU le Décret N°58/PR/MTPTPT du 26 février 1968, portant création
d'une Direction des Transports au Dahomey ;
VU le Décret N°135/PR/MTPTPT du 7 Juin 1969,
portant création d'une Direction des Transports Terrestres
au Dahomey ;
VU l'Arrêté N°048/MTP du 25 octobre 1968, portant création d'un
Service des Transports au sein de la Direction des Travaux
Publics ;
Sur la proposition du Ministre des Travaux Publics, Transports,
Postes et Télécommunications ;
le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

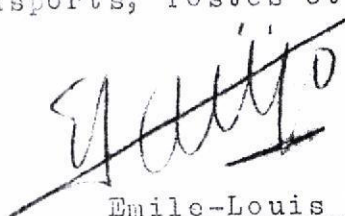
Article 1er - Mr Paulin PARAISO, Ingénieur Principal des Travaux
Publics, précédemment Chef du Service des Transports Terrestres au sein
de la Direction des Travaux Publics, est nommé Directeur par intérim
des Transports Terrestres du Dahomey.

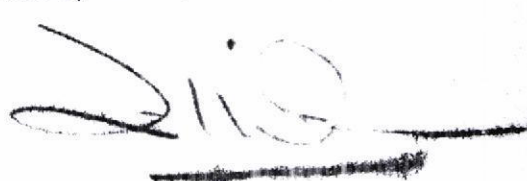
Article 2 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où
besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 7 Juin 1969

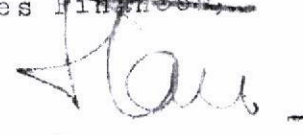
par le Président de la République,
Chef du Gouvernement,

le Ministre des Travaux Publics,
Transports, Postes et Télécommunications,


Emile-Louis PARAISO


Emile-Derlin ZINSOU

Le Ministre de l'Economie et
des Finances


Stanislas Yédonon KIOGNO

Ampliations : PR 4 - CS 6 - CES 5 -
Ministères 9 - MTP 4 - SGM 10 - SGG 4
SGPR 1 - IAA-Gde Chanc.-DCCT-DN 4 - JORD 1
Trésor 4 - DB-DC-CF-Solde 4 - DI 8 -
Intéressé 1 - OCDN-SS-DS-DG-Mines 5 - DGAJL-DEP-Dtion Stat.6